

Présents :

Président, MAZURIE James

MM. BUERGO Jean, CHABRELY Jean-Marc, GARDERES Henri, GHOBRINI Hamid, HAMACHE Lyes, MOQUAY Jacques, RABAT Luc, TARDIEU Jean-Pierre, THIBAUT Bernard

Assiste : LESTRADE Eric (responsable du Pôle juridique de la LFNA), DECOU Arthur, référent administratif.

Excusés : ALLONGUE Jean Paul, AUDIER Pascal

Ouverture par le Président de la Commission, James MAZURIE

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, rappelle les objectifs de cette commission pour 2019/2020 et présente l'ordre du jour. Le travail devrait améliorer les comportements sur et autour des terrains de football en LFNA, réduire les incivilités, en collaboration avec les Districts et les clubs. Notre but est de former de bons footballeurs et notre devoir est qu'ils soient de bons citoyens.

Puis a lieu la présentation des membres présents.

Le secrétaire général, Luc RABAT explique le fonctionnement des commissions LFNA et souligne le rôle éducatif des dirigeants et éducateurs de notre sport que nous devons encourager et valoriser dans la mise en place d'actions citoyennes afin de lutter contre les violences et promouvoir les valeurs du football.

Le challenge Fair-Play LNFA, Arthur DECOU

Nouveau responsable de la communication, Arthur retrace ce challenge, suivi par Vincent MACAUD (service juridique de la LFNA), à partir des comportements sur les matches.

Ce challenge récompense les clubs favorisant les règles et l'esprit du jeu.

Les championnats régionaux concernés par le challenge du Fair-Play sont les suivants :

- SENIORS : R1 – R2 – R3 – Féminines R1 et R2
- JEUNES : U19 à U14 R1 et R2 – Féminines U14/U17

Chaque infraction décrite ci-après entraîne des points négatifs avec la déduction du nombre de points correspondant :

1. Sanctions individuelles (joueurs, dirigeants, entraîneurs, éducateurs...)

- Avertissement : 1 point
- Exclusion temporaire : 2 points
- Expulsion : 3 points par match de suspension
- Incident Hors Match : 5 points par match de suspension
- Suspension au temps : 10 points par mois de suspension
- Suspension égale ou supérieure à 6 mois : exclusion du Challenge

2. Sanctions collectives suite à des incidents pendant la rencontre

- Match perdu par pénalité suite à des incidents : 10 points
- Retrait de points au classement : 10 points multiplié par le nombre de points retirés
- Suspension de terrain (sursis) : 10 points multipliés par le nombre de matchs
- Suspension de terrain (ferme) : 20 points multipliés par le nombre de matchs

Le classement est établi à l'issue de la saison ; toutes les journées de Championnat sont prises en compte sans exception.

Une discussion s'engage pour récompenser les gestes de fair-play observés sur les terrains, mettre en lumière les attitudes positives, valoriser ainsi les comportements vertueux lors des matches, pour les dirigeants, joueurs arbitres Cela ressemble à l'opération du Carton Vert Attitude Plus, distinction qui permet de mettre en valeur le comportement d'un joueur ou d'une joueuse durant une rencontre de football.

Action SOYONS PRETS

PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE (PRETS), ces valeurs restent au cœur de la Commission Ethique-Fair-Play et Valeurs citoyennes de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine qui renouvelle cette action, lors de cette saison 2019/2020.

Entre le samedi 29 mars 2020 et le 24 mai 2020, 3 actions par District en direction des U 18, R2 et R3, soit 36 actions dans des clubs en LFNA, hors finales régionales, seront programmées.

Avec courrier aux Districts et aux clubs, le protocole d'avant match sera précisé.

La LFNA fournira les tee-shirts, le drapeau précédant l'entrée des joueurs accompagnés des enfants, le message éthique à lire et des flyers de cette opération.

Le Président James Mazurie et Luc Rabat solliciteront les dotations rapidement auprès du Trésorier.

Point sur l'observatoire des comportements

Créé en 2006 par la FFF, c'est un outil informatique alimenté par les 12 districts, la LFNA et la FFF qui enregistre les matches concernés par des incidents sur les terrains de football, par territoire et niveaux de compétitions (propos grossiers ou injurieux, menaces, intimidations, brutalités ...).

Il s'agit de faire la saisie et l'étude de ces incidents. Son but est d'analyser et de fournir des données fiables et réalistes afin de définir les matches dits "sensibles" et de programmer des actions dans les clubs afin de les aider et proposer des actions de prévention.

Il démontre aussi que les matches de football se déroulent sans problème à plus de 98%.

En déclinaison de cet observatoire existe souvent dans les Districts des conventions avec la PREFECTURE – DRJSCS – les services de justice, de délinquance et de sécurité en associant l'UNAF (Arbitres) et l'AEF (Educateurs).

Arthur Decout assurera le suivi administratif de cet observatoire pour la Ligue.

Recensement des actions citoyennes initiées par les clubs

La commission envisage la création d'un onglet sur le site officiel de la Ligue afin de décrire, valoriser puis récompenser les actions existantes dans nos clubs avec 3 chapitres :

1. Valeurs citoyennes (actions...)
2. Santé, sécurité, environnement
3. Egalité des chances, sport pour tous

Ce devra être un lien d'expériences et d'échanges avec les autres clubs.

Relations avec les 12 Districts

1. Il faudrait faire une étude pour uniformiser le challenge Fair Play LFNA avec celui des 12 Districts.
2. Un répertoire administratif sera établi avec les coordonnées des Présidents (ou suppléants) ou référents des commissions départementales.
3. Le Programme Educatif Fédéral (PEF), outil pédagogique complet, est mis à la disposition des Ligues, Districts, clubs, dirigeants et éducateurs, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie.

Les fiches pratiques sont disponibles sur le site internet de la FFF et se déclinent sur les six thématiques :
La Santé, l'Engagement citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du jeu/l'Arbitrage, la Culture Foot
La version numérique est disponible en téléchargement sur le site fff.fr.

La prochaine réunion est programmée le mardi 11 février 2020 pour le lancement de l'opération SOYONS PRETS.

Fin de séance à 15 h 15

Le Président
James MAZURIE

Le Secrétaire Général,
Luc RABAT